

# Une lettre au ministre pour plus de transparence sur l'eau

L'association Barrage 83, présidée par Patrick Guiraud, est une association intercommunale qui examine continuellement la qualité de l'eau et sa gestion (assainissement, rendement du réseau, facturation...) dans les communes autour de la vallée du Gapeau.

Elle se bat depuis 23 ans pour défendre les usagers de cette denrée précieuse. Elle aimerait que chaque consommateur puisse connaître, en temps réel, la qualité de l'eau du robinet de sa commune. Pour cela, il faudrait que toutes les analyses réalisées tout au long de l'année par l'Agence régionale de santé (ARS) soient accessibles en ligne, car malgré le fait que la plupart des communes possèdent un site Internet, elles continuent à communiquer les fiches d'analyses... sur le panneau d'affichage en mairie.

### « Une simple question de bon sens »

« Seuls les maires de La Farlède et de Solliès-Toucas publient cette information sur leur site », précise le président. L'association a écrit dans ce sens au ministre de la Transition éco-



**L'équipe de Barrage 83 souhaite voir généralisée la publication sur Internet des relevés de qualité d'eau potable.** (Photo J. L. G)

logique et solidaire afin que soit rendue obligatoire, pour chaque mairie, la publication des résultats d'analyses de l'eau du robinet par l'ARS sur le site Internet de leur commune. « À l'heure de la simplification administrative et des démarches en ligne, c'est une simple question de bon sens », explique le président. « Dans l'environnement concerné par notre association, seuls deux

maires, à notre demande, ont publié cette information sur le site Internet de leur commune. Tous les autres ne le font pas, et en général, au niveau national, rares sont ceux qui publient ces résultats sur le site de leur commune » précise-t-il encore dans son courrier.

**J.-L. G.**

Renseignement par Internet : [www.barrage83.org](http://www.barrage83.org)  
ou par téléphone : 04.64.48.41.27.